



Mesdames et Messieurs les membres  
du conseil communautaire de la CCV

Friville Escarbotin  
le 17 février 2021

**Objet :** Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs

Je vous convie à la réunion du conseil communautaire de la CCV

**Le mercredi 24 février 2021 à 18 heures à la salle socio-culturelle de  
FEUQUIERES EN VIMEU**

**Ordre du jour du conseil communautaire**

**Points :**

- 1) ADM - Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) ADM - Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2020
- 3) ADM - Délégations données au Président : état des décisions prises en vertu de ces délégations – marchés publics – emprunts – ligne de trésorerie – aliénation - Remboursements de divers sinistres
- 4) ADM – Modification des commissions n°05 (Politique Culturelle / Affaires scolaires / Communication) et n°01 (Industrie / Emploi / Formation / artisanat) suite à l'installation de M LECUYER
- 5) ADM – Extension du périmètre de l'EPF Nord – Pas de Calais au département de la Somme
- 6) MOBILITE – Prise de compétence mobilité par la CCV
- 7) FINANCES – Commune de BETHENCOURT SUR MER – demande de modification du dossier d'aide de l'enveloppe territoriale 2017 - 2021
- 8) ENVIRONNEMENT – Convention 2021/2026 avec les éco-organismes OCAD3E/DEEE et OCAD3E/Lampes.
- 9) PATRIMOINE – GYMCFE – Autorisation de déposer le permis de construire
- 10) RH – Contrat d'assurance des risques statutaires 2018-2021 - avenant au contrat pour l'année 2021
- 11) RH - Contrat d'assurance des risques statutaires 2022-2025 – Adhésion à la consultation lancée par le Centre de Gestion de la Somme
- 12) DIVERS

### 13) DROIT D'INITIATIVE

#### Dates probables :

- Conseil communautaire à FEUQUIERES EN VIMEU – salle socio-culturelle (sous réserve)  
Mercredi 10 Mars 2021 – 18h  
Mercredi 14 ou 21 Avril 2021 – 18h  
Mercredi 30 Juin 2021 – 18h

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EN VIMEU

Jean Pierre AUDINELLE

Vice-Président

**Bernard DAVERGNE**



**PS :** compte tenu de la crise sanitaire en vigueur, et de l'obligation de porter un masque dans les lieux publics fermés, aucune collation n'est prévue pour respecter les gestes barrières

Merci de votre compréhension

#### PIECES JOINTES AU PRESENT ORDRE DU JOUR :

- 1) P.m. Compte rendu du conseil du 17 décembre 2020 – transmis par mail du 15 février 2021 et déposé dans l'espace dédié aux élus sur le site internet de la CCV
- 2) Notes explicatives : seront transmises par mail et déposées dans l'espace dédié aux élus

*1) les élus devront se munir d'un masque de protection et de leur propre stylo.*

*2) La séance du conseil communautaire est maintenue publique. Cependant, afin de respecter les gestes barrières, l'entrée du public sera limitée en fonction des capacités d'accueil de la salle et des gestes barrières. De plus, l'accès à la salle ne sera possible qu'en se présentant avec un masque de protection*

*3) il est également précisé, compte tenu de la loi n°2020-1379 du 14/11/2020 (article 6 alinéa IV) et des décrets subséquents relatifs à la crise sanitaire, que le quorum du conseil communautaire est ramené au tiers de ses membres pour délibérer valablement, soit 17, et que chaque titulaire présent peut être porteur de deux procurations*

*4) le port du masque est obligatoire pendant toute la durée du conseil communautaire*